

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les sylviculteurs suisses, qui eurent la chance d'approcher Ch. Flahault, seront heureux d'apprendre cette glorification du travail d'un savant qui fut l'ami et le collaborateur infatigable des forestiers.

BIBLIOGRAPHIE.

« Une grande querelle forestière : La Conversion », par *Roger Blais*, ingénieur agronome, inspecteur adjoint des eaux et forêts; édité par les Presses universitaires de France. 1936.

Cet ouvrage, qui a été primé par l'Association des amis et anciens élèves de l'Ecole nationale des eaux et forêts, est agrémenté de parlantes illustrations de M^{me} Clément-Bornieu.

Il y est question de la conversion des taillis en futaie, question qui n'est pas d'actualité en Suisse, où le taillis a complètement disparu de huit cantons et ne représente plus, pour l'ensemble du pays, que 5 % de la surface boisée; il est presque localisé aux cantons du Tessin et de Genève.

La conversion touche cependant à des sujets d'intérêt général pour la sylviculture.

Les « conversions » consistent en un changement d'orientation, en l'abandon de coutumes invétérées ou d'intérêts mesquins; elles sont la reconnaissance et l'aveu d'erreurs. Elles sont rarement soudaines, comme le fut celle de l'apôtre Paul sur le chemin de Damas; elles sont préparées le plus souvent par une plus ou moins longue gestation.

Aussi n'y a-t-il rien de surprenant à ce que, en France, la « querelle » de la conversion des taillis en futaie ait duré des siècles... et dure encore! L'injonction de réserver des étalons ou baliveaux, antérieure à Colbert (Règlement de 1523) et renforcée par lui dans les règles du « tire et aire », était bien déjà une réaction contre le blanc-étoc du taillis.

On peut bien porter sur le taillis (il s'agit ici du taillis simple) ce jugement qu'il n'est pas un traitement (par où nous entendons : une culture), mais seulement un procédé d'exploitation. Il est la conséquence de la dégradation d'un état antérieur meilleur et sa tendance est de continuer à se dégrader.

Dans leur « Cours de culture des bois » 5^e édition, 1867, Lorentz et Parade observent (§ 571 et en note) que « les taillis ne peuvent avoir de durée constante que si les souches que l'âge ou une maladie font périr sont remplacées par de nouveaux pieds (d'une autre origine, Réd.). Les souches ne vivent pas aussi longtemps que l'arbre dont on n'aurait pas dérangé la croissance naturelle... La souche troublée périodiquement dans ses fonctions finit par contracter des tares et sa vitalité s'altère de plus en plus et s'éteint... bien plus tôt que cela ne fût arrivé si l'arbre eût obéi, dans son développement, aux lois naturelles de la végétation ». C'est ce que disait déjà Cotta, dans son traité de Culture forestière, traduction de Gand, 1836.

Et Boppe, lui aussi, écrivait dans son *Traité de sylviculture*, de 1889 : « Le rejet de tige reste toujours attaché à la tige *mutilée* (c'est nous qui soulignons) qui le porte ». « Ce mode de traitement qui dénude complètement les surfaces à des intervalles rapprochés... fatigue le sol, auquel il n'apporte que des restitutions insuffisantes ».

En fait, le taillis est bien une mutilation en récidive de la plante-mère et comme, encore suivant Boppe, on n'a dans ce système « aucun intérêt à créer des individualités... l'éclaircie ne se justifie pas. »

Le taillis simple n'est donc pas un système qui travaille sur les trois panneaux du triptyque cultural forestier qui sont le sol, le peuplement et l'atmosphère. Sur le plan cultural, l'École nationale des eaux et forêts ne pouvait, sans se déjuger, ne pas se prononcer en faveur de la conversion; nous croyons qu'elle a été fidèle à sa mission, que c'est grâce à elle que la question fit d'importants progrès au cours du XIX^e siècle, et nous nous permettrons d'insister sur ses mérites, que M. Blais, peut-être par modestie d'ancien élève, ne nous semble pas revendiquer assez fortement.

Mais convertir un taillis et convertir son propriétaire sont deux entreprises essentiellement différentes; l'actuelle crise du marché des bois de feu, produit sur lequel le taillis est trop exclusivement organisé, démontre bien qu'il y a des conversions trop tardives ! Le taillis flatte la disposition de l'homme au moindre effort, à la recherche de la commodité, qui sont assurément à l'opposé des préoccupations culturelles.

L'historique de la conversion en futaie de la forêt domaniale de Haye, avec la collaboration de l'École nationale, professeurs et élèves, historique par lequel se termine le livre de M. Blais, s'achève sur cette citation de Frawenberg et Bresson : « mettre le traitement en harmonie avec les exigences du sol, dont le bon état est si intimément lié à l'avenir de la forêt »... Ceci prouve que la préoccupation culturelle a pris définitivement le dessus.

H. By.

E. Hess. Erfahrungen über Lawinverbauungen. Inspektion für Forstwesen, Jagd und Fischerei. Une brochure de 123 pages avec 40 illustrations dans le texte. Berne 1936. Prix: 4 fr.

C'est en 1867 qu'ont été exécutés, pour la première fois en Suisse, des travaux de défense contre une avalanche, sous la direction technique d'un inspecteur forestier.

C'était dans la Basse-Engadine, à Schleins, et il s'agissait d'une avalanche se détachant d'un point situé à 2000 m d'altitude en descendant jusqu'à l'Inn, 1013 m plus bas, ouvrant ainsi un couloir de 3900 m de longueur et ravageant 20 ha de forêts.

Les travaux exécutés coûtèrent 1500 fr. C'était modeste ! Pourtant l'avalanche n'est, paraît-il, jamais retombée.

On a fait, dès lors, des travaux plus onéreux et moins réussis.

C'est sous l'impulsion de M. Coaz, alors inspecteur fédéral des forêts, et grâce aux subsides alloués en vertu de la loi forestière fédérale de 1876, que la défense contre les avalanches a pris pendant une quarantaine d'années

une extension considérable et que de nombreux millions ont été dépensés en Suisse, pour mettre à l'abri de ces dégâts non seulement des forêts, mais des localités, des routes et des voies ferrées.

Eh pourtant, jusqu'ici, l'élaboration de projets de travaux de défense contre les avalanches repose bien plus sur l'intuition, sur des décisions indépendantes de toute expérience ou théorie, que sur des certitudes — ou tout au moins sur des probabilités suffisantes — résultant d'observations dûment contrôlées, ou de lois scientifiquement établies.

Ce n'est que 70 ans après l'exécution des premiers barrages contre les avalanches qu'une publication, résumant des observations exactes faites et les expériences acquises sur divers points des Alpes suisses, vient enfin attirer l'attention des techniciens chargés de l'étude, de l'exécution et de l'entretien de ces travaux, sur les divers facteurs entrant en jeu dans la formation de ces avalanches et des risques auxquels sont exposés ces travaux de défense.

Nul n'était plus qualifié que M. le Dr Hess, pour nous donner cette première étude d'ensemble sur un sujet difficile entre tous, étant donnés les multiples facteurs qui entrent en jeu dans la formation des avalanches: déclivité du sol, épaisseur et constitution de la couche de neige, nature du terrain sur lequel elle repose, température, vents régnants, etc. dont l'enchevêtrement indéfiniment variable ne permettra sans doute jamais de résumer, dans une formule mathématique, les conditions de sécurité d'un ensemble de travaux, mais qui doivent cependant être tous considérés isolément et dont il y a lieu de déterminer l'importance relative pour assurer aux travaux exécutés le maximum d'efficacité et de durée.

Ce n'est pas, en particulier, un des moindres mérites de M. Hess que d'avoir mis en évidence l'importance dans la formation des avalanches, de la stratification de la couche de neige et de la température du sol sous-jacent et leur influence sur la rupture de cohésion de la masse neigeuse et son glissement le long de la pente.

M. Hess, avec beaucoup de raison, met en garde contre la schématisation du profil et du groupement des travaux. Il faut adapter ceux-ci aux circonstances, en réservant une marge suffisante par tenir compte des conditions météorologiques, dites extraordinaires — mais cependant plus fréquentes qu'on ne l'admet en général, ainsi qu'il est possible de s'en rendre compte — plus facilement que jadis, grâce à la vulgarisation de l'emploi du ski en hiver et à l'emploi de l'avion.

Si l'on peut maintenant asseoir sur des bases plus sûres et plus scientifiques qu'au début le plan des travaux, il est un point sur lequel M. Hess insiste, et qui a été trop souvent négligé, c'est leur surveillance et leur entretien. Etablis dans des conditions dangereuses et précaires, construits souvent avec des matériaux de qualité secondaire, vu les difficultés de transport à grandes distances, ils doivent être minutieusement entretenus et il y a lieu d'espérer, qu'à ce point de vue, les avertissements donnés par l'auteur seront entendus.

Et nous espérons que M. Hess pourra — dans la suite qu'il donnera à cette première étude, car elle doit avoir une suite — constater que les recherches, dont il nous donne les premières conclusions, ont permis d'établir ces travaux, d'une importance si considérable pour l'économie alpestre, dans des conditions d'efficacité et de durée plus grandes que jusqu'ici.

E. Mrt.

L. Fenaroli: **Il parco nazionale svizzero dell'Engadina**. Paru dans « Le Vie d'Italia e del Mondo » revue mensuelle du *Touring-Club d'Italie*, n° 6/1934. — Tiré à part de 32 pages gr. in-8°, avec 1 carte et 35 vues photographiques.

M. Fenaroli, professeur et vice-directeur de l'Institut italien de recherches forestières, à Florence, a désiré orienter ses compatriotes sur les particularités du Parc national suisse de l'Engadine qui, aujourd'hui, a une étendue totale de 175 km². Et, s'il a ressenti ce désir, c'est dans l'espoir de gagner l'opinion publique et le gouvernement italiens à l'idée de créer, sur territoire d'Italie, un parc national dans la vallée de Livigno, attenante à celui de la Suisse. On conçoit, sans autre, quels sont les avantages qui en résulteraient, pour la région dont il est question et la cause même de la protection de la Nature, dont le nombre des fidèles augmente sans arrêt. C'est aussi le désir de nombreux naturalistes d'Italie, ainsi que de la commission scientifique de notre parc.

Dans cette publication, M. le professeur Fenaroli examine successivement : le territoire du parc, les résultats déjà acquis de la recherche scientifique, ses voies d'accès depuis l'Italie, le « triomphe » qu'y célèbre la forêt, les « fantaisies de la flore alpine », etc.

Le tout est présenté de manière fort instructive et dans une langue captivante, qui dénote le vrai amant de la nature. Les descriptions sont agrémentées de nombreuses illustrations, pour la plupart fort belles, celles surtout qui montrent les aspects si impressionnants de la sylve des régions supérieures.

Tous les adeptes de la protection de la Nature ne peuvent que souhaiter voir se réaliser, au plus tôt, le projet de la création d'une réserve nouvelle venant, au delà de la frontière, agrandir celle que constitue notre Parc national de l'Engadine.

H. B.

Sommaire du N° 11

de la « Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen » ; Redaktor: Herr Professor Dr. H. Knuchel

Aufsätze: Jahresversammlung des Schweizerischen Forstvereins in Herisau, 16.—19. August 1936. — Zahl der Bezüger unserer Zeitschriften. — **Mitteilungen**: Zuwachs und Nadelmenge bei verschiedenen Föhrenrassen in Eglisau, Schweiz. — Ueber Walzentafeln. — **Forstliche Nachrichten**: Bund: Eidgen. Technische Hochschule, Abteilung für Forstwirtschaft. — **Bücheranzeigen**.